Rencontre carrière digitale

Conférence carrière valorisation de ses recherches et de ses compétences autour de l'entrepreneuriat

Jeudi 21 janvier 2021 Lucas Ravaux – DR&I



Document confidentiel – ne peut être reproduit ni diffusé sans l'accord préalable de Sorbonne Université.



Université intensive de recherche

- 55 600 étudiants dont 10 200 étudiants internationaux, 4 900 personnels administratifs et techniques, 4 500 doctorants et 350 000 alumni à travers le monde
- 6 400 enseignants-chercheurs et chercheurs
- 110 structures de recherche
- 26 sites







Une recherche transdisciplinaire













POURSUIVRE LA TRADITION HUMANISTE DE LA SORBONNE ; TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES, COMPRENDRE LE MONDE



Innovation et transfert de connaissances, un véritable éco-système

- → Accompagner les laboratoires
 dans le développement de leur activité
 contractuelle publique et privée en France
 et à l'international
- → Accompagner les laboratoires dans le transfert de connaissances vers les entreprises :

Satt Lutech : détection, protection, développement et commercialision des résultats de recherche

Incubateurs de start-ups à Paris et en région

Quadrivium : un fond d'amorçage dédié aux start-ups de Sorbonne Université

FabLab: formation des étudiants à l'entrepreunariat

Paris Parc : un incubateur scientifique et industriel en 2021



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : SORBONNE UNIVERSITÉ POSSÈDE 800 FAMILLES DE BREVETS

CHAQUE ANNÉE À SORBONNE UNIVERSITÉ:

- 2 000 CONTRATS DE RECHERCHE
- 25 LICENCES D'EXPLOITATION
- 200 DÉCLARATIONS D'INVENTION
- 2 M€ DE REVENUS DE LICENCE
- 10 START-UPS CRÉÉES



SU catalyseur d'innovations





















- Des instituts transdisciplinaires
- Un TTO: SATT Lutech
- Incubateurs, pépinières : Agoranov, ICM, IDV,
- Un fond d'amorçage : Quadrivium
- Les tremplins Carnot Interfaces and Smiles
- 3 EIT's KICs: ICT, Climate and Health
- Membres des pôles de compétitivités TIC, Chaires industrielles: Axa, Renault, PSA, Atos
- Laboratoires communs: Pierre Fabre, Nokia, Thales
- FabLab Sorbonne Université
- Entreprenariat étudiant :association, pôle PEPITE, chaire entrepreunariat



Définitions de l'innovation

SCHUMPETER : « Le premier usage commercial d'un produit qui n'a jamais été exploité auparavant »

Eric VON HIPPEL : L'innovation est un exploitation réussie d'un nouvelle idée

Fréderic FRERY ESCP Europe

- L'innovation ce n'est pas la créativité. L'innovation n'est pas un éclair de génie, c'est une discipline organisationnelle
- L'innovation ce n'est pas la technologie.
- L'innovation ce n'est pas une invention. Le jour où cette invention devient accessible, cela devient un innovation. 40% des brevets de l'OEB ne sont pas exploités.
- L'innovation ce n'est pas la rupture. Il y a un rôle fondamental de l'innovation incrémentale.



Définition générale de la valorisation

«Valoriser, c'est rendre utilisables ou commercialisables les connaissances et les compétences de la recherche»



Définition générale de la valorisation

Les activités de **transfert** de technologies, de résultats ou de compétences des laboratoires publics

Vers des partenaires extérieurs (publics ou privés)

Plus largement,

Ensemble des activités et résultats de Recherche mettant en relation les laboratoires publics et la sphère économique, sociale, industrielle ou culturelle

Toute création d'activité ou de produit innovant



Un paysage mondial en transition

CONSÉQUENCES DES ENJEUX POUR LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE



- Remise en question des pratiques des Grands Comptes
- Limites de leurs capacités d'absorption (connaissances externes)
- Collaborations de recherche très amont
- Evolution du modèle intégré des industriels vers de l'outsourcing auprès de startups, ou d'académiques comme intermédiaires de « derisking »
- Les startups /accélérateurs de projets = intermédiaires nécessaires
- Licence à des startups et/ou prise de parts de capital = axe majeur mondial du développement de l'innovation
- Décalage important des retours financiers vers le monde académique



La valorisation à l'Université







Invention



Nouveaux résultats scientifiques



Nouveau produit/ service/ procédé/ qui a une valeur économique et/ou sociale







La valorisation à l'Université

- Recherche de financements
- Recherche de partenaires
- · Montage des dossiers pour AAP





- Contractualisation
- · Accompagnement & suivi

Invention



Nouveaux résultats scientifiques







Nouveau produit/ service/ procédé/ qui a une valeur économique et/ou sociale

- Confidentialité
- Déclaration d'invention





Protection



- Licensing
- · Création d'entreprise
- consultance
- Transfert data, matériel...

Sourcing, Sensibilisation



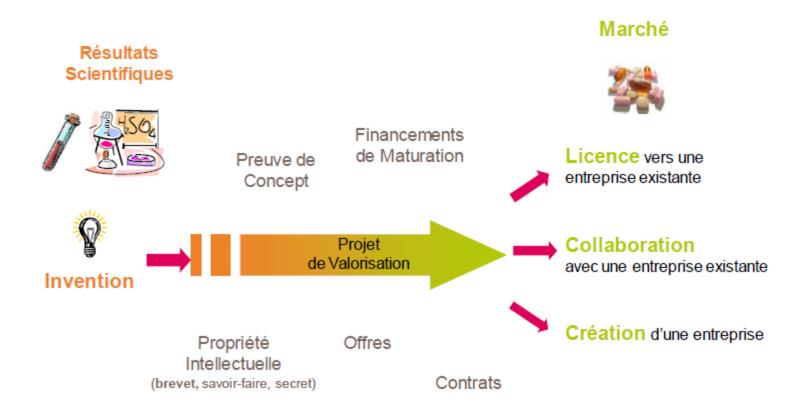
Pourquoi valoriser?

« article L112-1 du code de la recherche»•La recherche publique a pour objectifs :

- •a) Le développement et le progrès de la recherche dans tous les domaines de la connaissance ;
- •b) La valorisation des résultats de la recherche au service de la société, qui s'appuie sur l'innovation et le transfert de technologie ;
- •c) Le partage et la diffusion des connaissances scientifiques en donnant priorité aux formats libres d'accès ;
- •c bis) Le développement d'une capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et du développement durable ;
- •d) La formation à la recherche et par la recherche ;
- •e) L'organisation de l'accès libre aux données scientifiques.



Le projet de valorisation





L'ÉCOSYSTÈME DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE : DES ACTEURS VARIÉS ET COMPLÉMENTAIRES





Acteurs « métiers »





Entremetteurs





Financeurs



Missions de la DR&I

DETECTION, SUIVI (SOURCING)

Détection des opportunités, Analyses des inventions et créations, Aide à la maturation des projets.

PROTECTION ET GESTION DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Conseil et accompagnement : Marque, brevet, droits d'auteur...

RELATION PARTENARIALE

Identification de partenaires, communication vers les partenaires, négociation des accords partenariales.

FORMALISATION DES ACCORDS

Aide à la formalisation des accords avec les partenaires sociaux économiques, Clause de propriété intellectuelle ...

INSERTION ECONOMIQUE DES DOCTORANTS

Conseil pour les Bourses CIFRE, Appui à la création d'entreprise...

MOBILITE ET CREATION D'ENTREPRISE

Conseil et accompagnement vers la création d'entreprise à partir des résultats de la recherche.



De nombreuses voies de valorisation

Un impact visible dans la société

Propriété Intellectuelle

Brevets / droits d'auteur / marque...



CHERCHEURS

Création d'entreprise

Mobilité des personnels de la Recherche, entreprise innovante...

Edition commerciale

Contrats d'édition, ouvrages multimédias...

Laboratoires de Recherche



Insertion
Professionnelle
Doctorants

Transferts de savoir-faire, savoir Et compétences

Contrats, licencing, Expertises, prestations de service...

Formation Professionnelle





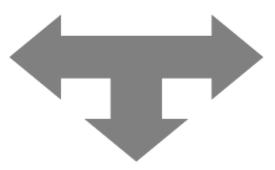


CHERCHEURS

Laboratoires de Recherche

Publications Scientifiques

PUM, revues scientifiques HAL, Web of Science, Persée...



Débat public

Valorisation médiatique (débat OGM..), conférences...

Manifestations Scientifiques

Colloques, fête de la science, autres actions de Communication...



La direction de la recherche et de l'innovation vous accompagne

Un rôle d'interface ...

Conçu pour être le point de liaison entre le tissu industriel, socio économique et culturel et la communauté scientifique.

... tout au long du processus de valorisation

De la détection des projets dans les laboratoires, en passant par l'accompagnement des différents modes de transfert, jusqu'à l'appropriation sociale, culturelle, technique, industrielle et/ou économique des résultats de la recherche, tout en veillant à la préservation du patrimoine intellectuel de l'Université.



Jan van der Straet - Le laboratoire de l'alchimiste (1551).



La chaine de valorisation



DETECTION

Idée, Concept, Invention Compétences



Guide des compétences

Communication

Rencontre dans les équipes

Sensibilisation à la

18

protection et la valorisation

ACCOMPAGNEMENT MATURATION DES PROJETS

Preuve du concept, prototypage Évaluation économique et juridique



Conseils juridiques

(droit des contrats, P.I)

Conseils stratégiques

Aide technologique, preuve de concept

Orientation des projets

TRANSFERT

Appropriation sociale, économique et culturelle Création d'activité économique





Aide à la négociation

Communication

Mise en place des partenariats

Préservation du patrimoine

Intellectuel et culturel

Titre de la présentation



L'entrepreneuriat à Sorbonne Université

- 250 startups issues des laboratoires de Sorbonne Université depuis 2010
- Plus de 300 millions d'€ levés depuis 2010.
- Exemples :









Ecosystème SU dédié à l'accompagnement des startup





La protection des résultats



LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- BREVETS
- MARQUES
- DESSINS & MODÈLES

SAVOIR-FAIRE

SECRET

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

DROITS D'AUTEUR → LOGICIELS

- BASES DE DONNÉES
- DROITS VOISINS

EXEMPLES



Aiguille orthopédique robotisée: brevet + design + plans



Suite logicielle d'analyse de données d'imagerie:: logiciel, marque



Propriétés anti-cancéreuses d'une famille de molécules, dont certaines exemplifiées : brevet



Les procédures liées à la protection des résultats



Tout salarié qui réalise une invention a l'obligation de la déclarer à son employeur article R611-12 du code de la Propriété Intellectuelle



Les procédures liées à la protection des résultats





VOUS ALLEZ SOUMETTRE UNE DÉCLARATION D'INVENTION OU DE TRAVAUX VALORISABLES

Merci de compléter le formulaire le plus rigoureusement possible. Tout document incomplet prendra plus de temps à être traité.

La déclaration d'invention signée par les contributeurs et le directeur du laboratoire devra être soumise par courrier à l'adresse suivante avec copie scannée transmise par mail au <u>bureau de la propriété intellectuelle</u>:

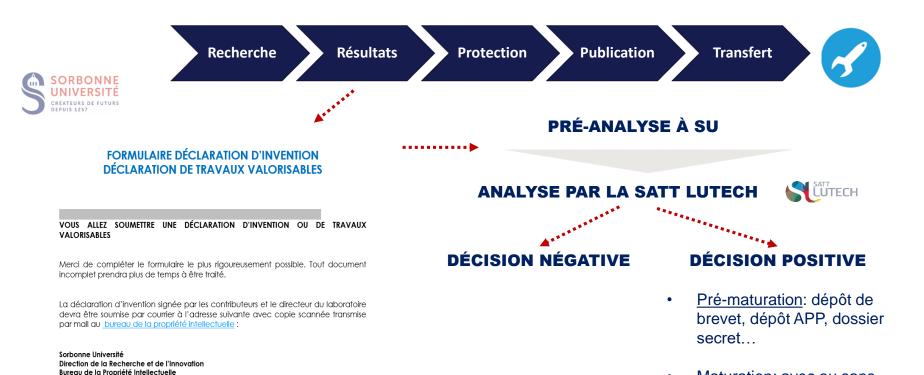
Sorbonne Université
Direction de la Recherche et de l'Innovation
Bureau de la Propriété Intellectuelle
Campus Pierre et Marie Curie
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

Tout salarié qui réalise une invention a l'obligation de la déclarer à son employeur article R611-12 du code de la Propriété Intellectuelle

CRÉATEURS DE FUTURS



Les procédures liées à la protection des résultats



Tout salarié qui réalise une invention a l'obligation de la déclarer à son employeur article R611-12 du code de la Propriété Intellectuelle

Maturation: avec ou sans

partenaire industriel

Campus Pierre et Marie Curie 4 place Jussieu

75252 Paris Cedex 05



Les bons réflexes des chercheurs (y compris des doctorants)

- •Faire attention à la confidentialité : ne pas divulguer le contenu de l'invention (cela détruirait la nouveauté)
- •Tenir à jour des cahiers de laboratoire (moyens de preuve)
- Formaliser l'accueil des stagiaires, étudiants et autres partenaires (droits de propriété intellectuelle, obligations de confidentialité)
- •Sensibiliser ses collègues aux règles de confidentialité et à la propriété industrielle
- Eviter toute collaboration informelle : un accord de confidentialité est indispensable avant toute rencontre avec un industriel
- •Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la DRV dont vous dépendez



Qui contacter:

Direction de la recherche et de la valorisation de la faculté des sciences et d'ingénierie:

Julie Zittel, Directrice:
 julie.zittel@sorbonne-universite.fr

Direction de la recherche et de la valorisation de la faculté de médecine:

violaine.desire@sorbonne-universite.fr

Direction de la recherche et de la valorisation de la faculté de lettres: Elena.billi-rizza@sorbonne-universite.fr

Direction de la recherche et de l'innovation Sorbonne Université:

 Lucas Ravaux, directeur adjoint : <u>lucas.ravaux@sorbonne-</u> universite.fr

MERCI

